L'emploi en Europe. Rapport annuel 1994

1994/2150(COS) - 14/09/1994 - Document de base non législatif

Ce rapport de la Commisison porte sur l'emploi en Europe en 1994. Selon ce document, après 3 années de récession, de faible création d'emplois et d'augmentation du chômage, les perspectives de l'économie européenne semblent devenir plus favorables. Les signes d'une reprise de la production seraient visibles et la montée du chômage semblerait arrêtée dans la plupart des pays de la Communauté. Toutefois, cette évolution encourageante ne signifierait pas que le problème posé par le niveau excessif du chômage soit près d'être résolu, et moins encore que la Communauté ait définitivement surmonté son incapacité à créer un nombre suffisant d'emplois pour occuper tous ceux qui souhaiteraient travailler, qu'ils soient ou non enregistrés comme chômeurs. La Communauté est et restera donc confrontée au problème du chômage jusqu'à la fin du siècle. L'idée phare de ce rapport est que le caractère durable de la croissance et sa capacité d'engendrer des emplois dépendent en partie de la poursuite de la croissance mondiale et de la mesure dans laquelle les problèmes structurels identifiés dans le Livre Blanc "Croissance, Compétitivité, Emploi" seront surmontés (absence de coordination entre les politiques économiques des Etats membres, manque de flexibilité des marchés du travail, insuffisance de l'investissement dans l'éducation et la formation). La stratégie proposée par le Livre Blanc pour lutter contre le chômage repose sur 2 grands axes: - renforcer la croissance grâce à une meilleure coordination des politiques économiques nationales; - parvenir à un modèle de production reposant davantage sur l'emploi. Cette double stratégie incombe aux Etats membres. Mais la Commission peut assumer une tâche importante qui consiste à fournir des informations et des analyses sur l'évolution de l'emploi dans la Communauté. C'est notamment l'objet du présent rapport qui : - dans sa première partie, expose toute la dimension du problème de l'emploi dans l'Union (nombre de chômeurs, évolution et perspective quantitative du chômage, etc.); - dans sa deuxième partie étudie les principaux domaines d'action pour agir sur le marché du travail dans l'optique du Livre Blanc (changements dans la durée du travail, coûts du travail, etc.); - et dans sa troisième partie, passe en revue les progrès enregistrés dans les Etats membres en ce qui concerne le programme d'action esquissé dans le Livre Blanc.